



JANVIER 2018

BULLETIN MUNICIPAL

LAVIGNAC NOTRE COMMUNE



**BONNE ANNEE
2018**



INFOS BILAN PROJETS





LE MOT DU MAIRE

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où s'expriment des projets et des vœux que je souhaite les meilleurs pour 2018 à toutes et à chacun. C'est aussi l'occasion de faire un bilan d'étape. Je me réjouis bien sûr de ce qui a été réalisé, mais je suis aussi conscient du travail qu'il nous reste à faire. Pour résumer en quelques mots l'action municipale, je dirais qu'avec l'ensemble des élus, nous avons l'ambition d'agir pour tous. Vivre à LAVIGNAC, c'est un choix qui permet d'apprécier tous les atouts d'une vie à la campagne. La ruralité est source de liberté, d'épanouissement, de calme, de convivialité et d'équilibre. La solidité du socle communal et le rôle central du Maire dans le modèle politique français demeurent primordiaux, notamment en conservant une certaine proximité avec les administrés. Pour autant et, paradoxalement, la modernisation des services de l'Etat, en

dématérialisant les formalités, provoque un éloignement entre les administrés et la Mairie, désormais toutes les démarches administratives se font à partir d'un ordinateur. Mais franchement, faut-il en avoir peur? Vu l'évolution du numérique c'est dans cette voie qu'il faut progresser. La suppression de la taxe d'habitation interroge les Maires, sans réponses précises. L'Etat nous promet une compensation à l'euro près mais uniquement pour la première année. La crainte est que cette compensation n'augmente pas pour les années suivantes, avec pour conséquence un effet ciseau mettant les finances communales en grande difficulté. Une grande réforme des taxes locales est annoncée. La question se pose de savoir si elle sera juste et efficace. Taxer à outrance les ménages est contre-productif.

Nos communes ont des atouts mais elles demeurent fragiles à côté des grandes agglomérations plus attirantes, notamment pour les jeunes. En conséquence, et dès maintenant, il faut temps d'évoluer et de s'adapter en dynamisant, sur le plan démographique, de l'aménagement, de l'économie, de l'agriculture, du social et de la culture. Ces axes d'efforts, indissociables sont de nature à les rendre attractives. Il faut le faire pour les générations à venir, elles ont envie de vivre et travailler autrement. Mon équipe et moi-même allons dans ce sens. Depuis presque quatre ans nous avons fait en sorte que la commune ne s'endorme pas. Nous maintenons le contact avec les administrés autant que faire se peut, notamment lors de rencontres conviviales. De nombreux investissements ont été réalisés sans obérer les finances de la commune, bien au contraire et, sans augmentation de la fiscalité. **Depuis 2014 nous avons investi 488 406.26 € et obtenu 321 999.75 € de subventions.** L'enfouissement des réseaux, l'assainissement collectif, la construction de logements sociaux, la rénovation des voies communales, l'aménagement du territoire, contribue à la modernisation de la commune. Ce n'est pas pour rien que, en quatre ans, dix maisons neuves auront été construites et que la population évolue vers les 180 habitants. Autrement dit, nous semons pour récolter. Par la réalisation de tous ces projets, nous entendons poursuivre notre action de valorisation de notre commune. C'est un chemin long, passionnant mais difficile, vous le savez. Se coucher sur les traditions, les habitudes démodées, les carcans politiques, les esprits de comparaison critiques permanents qui briment l'avenir de notre territoire, toutes ces attitudes sèment le doute, nous ne faisons que perdre du temps en nous appauvrissant. Toujours parler du passé, les historiens le font mieux que nous. Alors allons de l'avant et construisons une commune fonctionnelle, attractive et paisible pour les générations suivantes. Après tout, avons-nous besoin de vivre comme on voudrait qu'on vive.

VOEUX DE LA MUNICIPALITE 2018

C'est devant un auditoire attentif que le Maire, Gérard Chamnade, accompagné du conseil municipal, a adressé ses vœux aux Lavignacois. Après avoir évoqué les turbulentes élections de l'année dernière il a indiqué que le territoire de la communauté de communes de Nexon-Monts de Châlus devait se moderniser, notamment à travers la révision générale du PLU, afin d'offrir aux générations futures des communes attractives et particulièrement Lavi-



gnac. Il a fait le point des travaux réalisés 2017, notamment l'assainissement collectif et ceux à venir en 2018. Enfin il a invité l'assistance à déguster la galette et prendre le verre de l'amitié.

Comment obtenir votre nouvelle carte grise ?

Depuis le 6 novembre 2017, les préfectures ferment leurs guichets. Entre autres démarches, se pose le problème des cartes grises.

Avec la validation du **Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG)** par le gouvernement, il n'est plus possible de vous rendre aux guichets des préfectures et sous-préfectures pour obtenir ou mettre à jour votre certificat d'immatriculation, votre pièce d'identité ou votre passeport. Ce plan s'inscrit dans une véritable révolution numérique voulue par l'Etat, et engendre de nombreux changements dans les habitudes des usagers avec l'obligation de

s'adresser à un établissement agréé ou de passer par Internet pour faire ces démarches administratives.

Aussi, vous ne pouvez plus déposer vos demandes à la Mairie comme au paravent. Cependant pour les personnes qui ont besoin d'une aide, notamment sur le plan informatique le secrétariat pourra leur venir en aide aux heures d'ouverture.

Pour rappel, que ce soit sur le site de **l'ANTS, de Carte-grise.com ou d'un garage**, vous recevez d'abord un **Certificat Provisoire d'Immatriculation (CPI)** valable 1 mois qui vous per-

met de circuler uniquement sur le territoire national. Si votre véhicule est déjà immatriculé dans le nouveau système SIV en vigueur depuis 2009, le document produit est un **Accusé d'Enregistrement** ; l'ancienne carte grise doit être conservée en attendant de recevoir le nouveau titre.

Quelques jours plus tard, la carte grise définitive est éditée et expédiée à votre domicile en recommandé **par l'Imprimerie Nationale** située à Charleville-Mézières (08) par courrier suivi.



AGENCE NATIONALE
DES TITRES SÉCURISÉS

Rechercher



Mon Espace

Vos
démarches

Les
titres

Les
solutions

Nos
partenaires

L'international

Nos
marchés publics

Contactez l'ANTS

[Demander un permis de conduire](#)



[Connaître le solde de mes points](#)

[Où en est mon permis de conduire](#)

[Réaliser une pré-demande
passeport et/ou CNI majeur](#)



[Réaliser une pré-demande
passeport et/ou CNI mineur](#)



[Où en est mon passeport / ma CNI](#)

[Déterminer si ma ville a adhéré à la
dématérialisation](#)

[Je vends ou je donne mon véhicule](#)



[Je refais ma carte grise \(certificat
d'immatriculation\)](#)



[Je modifie l'adresse sur ma carte
grise](#)



[J'achète ou je reçois un véhicule
d'occasion](#)



[Je souhaite faire une autre
demande](#)

[ACCÉDER À VOTRE ESPACE](#)

BUDGET COMMUNAL

EVOLUTION DES TAUX D'IMPÔTS ET DES PRODUITS CORRESPONDANTS

	Taux 2016	Produit	Taux 2017	Produit
Taxe d'habitation	9.98	14 351 €	9.98	15 469 €
Foncier bâti	13.95	10 993€	13.95	11 676 €
Foncier non bâti	56.18	10 995 €	56.18	10 899 €
Total taxes		36 339 €		38 034 €

Les taux d'imposition sont stables. En revanche les produits augmentent. C'est la résultante de l'augmentation des valeurs locatives par l'Etat, tous les ans.

Les recettes de fonctionnement proviennent des impôts et des différentes dotations de l'Etat ainsi

que diverses recettes communales.

Les recettes d'investissement proviennent des subventions et des remboursements de TVA (FCTVA), si nécessaire, d'un transfert en provenance de la section de fonctionnement.

EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL DEPUIS 2013

Activités	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes fonctionnement	91 623.21	91 285.85	88.713.47	88 789.65	95855.43
Dépenses fonctionnement	62 706.97	58 619.97	52 755.81	54 998.60	56576.47
Recettes investissement	57 298.75	72 849.19	40 156.72	24 670.03	7482.87
Dépenses d'investissement	62 760.31	74 062.18	36 503.96	32 548.84	23819.50
Disponible après dépenses	153 649.17	163 373.52	185 640.19	216 931.40	250 064.53

RENFORCEMENT DES VOIES COMMUNALES 2017



Tous les ans la commune programme un certain nombre de travaux sur les vois communales. Ces travaux ne concernent pas uniquement le goudronnage de la chaussée. Comme nous avons commencé à le faire depuis 2014, ce sont des opérations d'ensemble que nous réalisons. Il s'agit de re-profiler les fossés ou d'en créer d'autres si nécessaire. De faire procéder au dérasement des accotements pour empêcher les eaux de pluies et de ruisselle-

ment de stagner sur la chaussée. Les entrées charretières sont refaites, si nécessaire, pour assurer un bon écoulement des eaux. La voie communale 206 de la Plagne avait fait l'objet de travaux d'enfouissement de l'eau et de lignes électriques. Il était nécessaire de la rénover pour la rendre fonctionnelle. L'essentiel des travaux ont été réalisés à l'automne, mais en raison de l'arrivée du mauvais temps, la dernière couche de goudronnage sera effectuée au

printemps. En 2018 un gros chantier de rénovation des voies, d'environ un kilomètre, aura lieu aux Bordes. Il s'agit d'une opération complète qui permettra à celles-ci de retrouver leur fonctionnalités. La commune fait le nécessaire pour entretenir les voies, là où il faut et quant il faut. Les travaux sont programmés longtemps à l'avance et ne s'improvisent pas.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES 2018

Après avoir enfouis les réseaux d'électricité, d'éclairage public et des télécom à **l'Age, les Bordes et le Puydenus**, c'est sur le secteur des **Prades** que les travaux débiteront vers la première quinzaine de février 2018. Environ 930 mètres de ligne seront enfouis et un transformateur neuf sera installé pour remplacer l'ancien qui présentait de nombreux dysfonctionnements.

Ces travaux permettront d'effacer les lignes aériennes très anciennes dont un tronçon était encore à fils nus. Par la même occasion, c'est autant de lignes de téléphone qui seront enfouies. Par ailleurs, les câbles électriques posés au moment des travaux sont dimensionnés pour garantir

les puissances souscrites par les abonnés sans chute de tension. De même, les câbles de téléphone neufs procureront un meilleur signal.

En 2019 c'est sur le secteur du **BOST** que seront enfouies les lignes. En effet, les abonnés qui sont en bout de ligne souffrent d'un manque de puissance. Un

SCHEMA

SECTEUR DES PRADES





Station d'épuration à roseaux des Bordes

COÛT REEL ACTUALISE DE L'OPERATION

	DEPENSES TTC	RECETTES	REMBOURSEMENT TVA à crédit agricole	COÛT FINAL HT de l'opération
Subvention département .		139 285.00 €		
Subvention agence de l'eau .		143 415.51 €		
Emprunt sur 15 ans à 0.92%		70 000.00 €		
Emprunt avance TVA.		67 600.00 €		
Autofinancement commune.		16 176.00 €		
TOTAL	428 616.77 €	436 746.51 €	— 67 600.00 €	358 412.76 €

Le montant des subventions accordées par le Département et l'agence de l'eau Loire Bretagne s'élève à 282 700.51 € soit 78.87% du coût HT de l'opération. En résumé, le coût restant à charge pour la commune (service assainissement) est de 75 712.25 €.

Ramené aux 35 foyers qui seront raccordés à terme, cela revient donc individuellement à 2163 €.

Nota: Le montant de la TVA est avancé par le Crédit Agricole et, ensuite, il est remboursé par l'ETAT dans la deuxième année après mandatement. C'est pour

cette raison que l'on ne retient comme coût final que le montant hors taxes.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF LES BORDES ET A L'AGE 2017



levées environ un mois après les travaux ou réglages définitifs.

L'enveloppe initiale évaluée par le bureau d'étude Conseils Etudes Environnement (CEE) de CUS-SAC était estimée dans l'avant projet sommaire à **379 666.88 € HT**. Le montant des travaux est de **358 412.76 € HT** y compris le contrôle, soit un cout final inférieur de **21 254.12 €**. **Aucune plus-value n'a été nécessaire.**

La réception a été effectuée en présence de monsieur Thiery DUR chef d'entreprise et de monsieur Olivier MEILHAT contremaître. De monsieur Luc GABETTE maître-d'oeuvre, de Rachel BOISSOU, 1 ère adjointe, Bernadette LACOURARIE, deuxième adjointe et le Maire, Gérard CHAMINADE.

Le **15 septembre 2017** le réseau d'assainissement du secteur des Bordes et de l'Age a été réceptionné. 1km 700 de canalisations une station d'épuration et une station de relevage ont été réalisés par l'entreprise **CMCTP de Saint Laurent sur Gorre**. Les travaux ont débuté fin janvier 2017 au niveau des maisons ré-

terminés par la station d'épuration. A la suite de quoi, l'entretien. 1km 700 de canalisations une station d'épuration et une station de relevage ont été réalisés par l'entreprise **SARP Sud-Ouest de Saint Jean d'Angély** a effectué les contrôles réglementaires et conformes à un cahier des charges particulier à ce genre d'opération. Quelques réserves ont été notés sur le procès-verbal qui ont été

STATION D'EPURATION DU BOURG 2017

La station d'épuration du Bourg, du Bost et du Puydenus a fait l'objet de réparations importantes à l'automne 2017. En effet le décoloïdeur, en place depuis l'origine, mal ventilé et donc rongé par les vapeurs acides a subi une détérioration importante en intérieur et finalement a du être remplacé. Cet équipement de la station a pour fonction de filtrer les eaux qui sortent du décanteur digesteur, avant d'être rejetées dans la nature. Cette station fait l'objet de



surveillance d'entretien permanent. Les services de la DDT son venus La contrôler au mois de septembre. Selon eux le bilan est très satisfaisant.

Son remplacement a provoqué des travaux urgents et importants. C'est l'entreprise CMCTP de Saint-Laurent sur Gorre qui, présente sur la commune pour réaliser l' assainissement collectif des bordes et de l'Age qui a réalisé l'opération.

Coût de l'opération 2412.95 € HT.

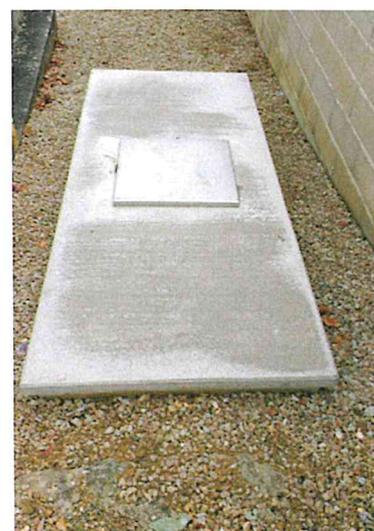


TRAVAUX AU CIMETIERE 2017



Des travaux importants ont été réalisés au cimetière. Annoncés l'année dernière, dans le précédent bulletin, ils ont été réalisés par l'entreprise Éric COUSSY de FLAVIGNAC. Il s'agissait de construire un ossuaire et un caveau provisoire à deux places. Par ailleurs, la haie située au Nord a été arrachée et un mur d'environ 1.80 de haut a été érigé en lieu et place. Le coût de l'opération s'élève pour le **caveau et l'ossuaire = 4 370 HT €**. L'arrachage de la haie et la construction du mur **11 152 € HT**. Une

subvention du département de 4480 € est accordée pour construction du mur. Le portail du cimetière a été réajusté et repeint par l'association d'insertion par le travail ALEAS. La commune n'a payé que la peinture et le repas de employés. C'est le CIAS qui a rémunéré la main-d'œuvre (chantier d'insertion).



RENFORCEMENT AMENAGEMENT DES VC 204 et 03 AUX BORDES 2018

Le projet de réfection de la chaussée conduit par la commune vise plusieurs **objectifs**: Renforcer la collecte des eaux de ruissellements, principalement dans les Bordes. Porter la largeur de la chaussée à 3.50 m sur l'ensemble de la voirie du village. Re-profiler la chaussée. Réaliser un enduit superficiel sur la voie communale 204 et 03. Curage des fossés et dérasement partiel. Réalisation d'un regard de collecte des eaux sur la partie haute du village. Pose de caniveaux béton CC2 et réfection des regards existants. Réalisation de sur-largeurs de chaussée de 06. à 1.00m. La profondeur sera adaptée à la nature du terrain. Scarification générale du revêtement existant et reprofilage. Réalisation d'un enduit tri-couche. **Coût de l'opération estimé par l'ATEC87 = 59 000€ HT**

Subvention du département = 29 500€



REHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL

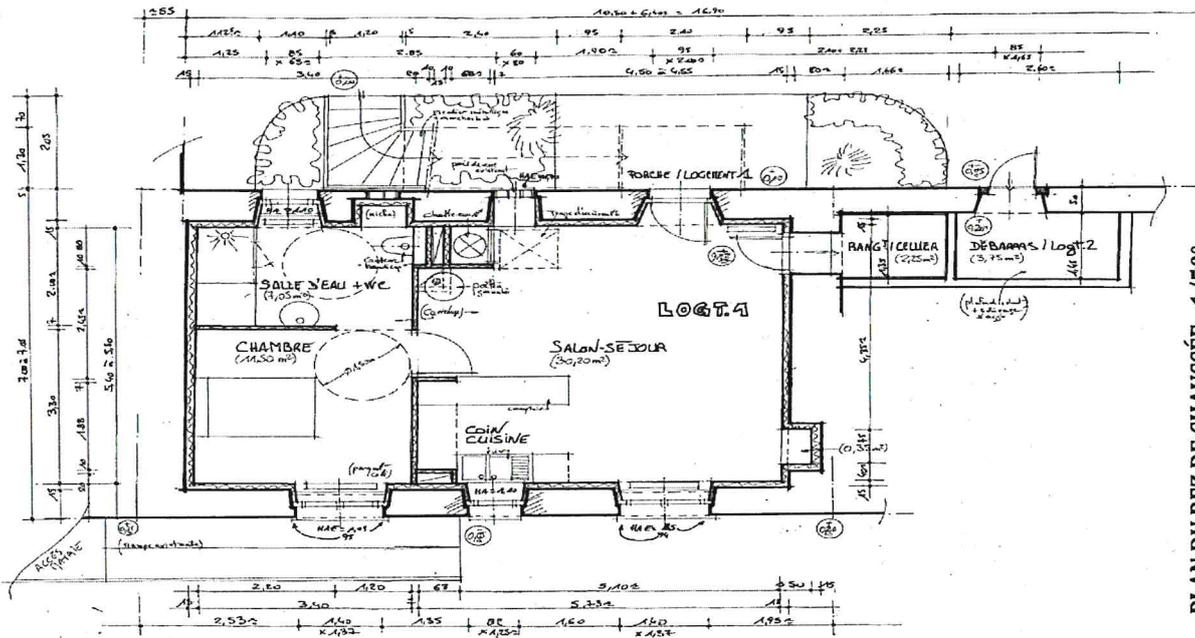
TRAVAUX EN 2018/2019

Le projet de construction de deux logements d'environ 50 m², dans l'ancien logement communal a démarré. Monsieur DEMARS François, architecte DPLG au VIGEN, est chargé de la mission de maîtrise d'œuvre. En attendant que l'avant projet sommaire (APS) définitif soit terminé et validé par le conseil muni-

cipal, les plans provisoires donnent une idée de ce que pourra-être l'organisation de ces deux logements, présentés ci-dessous des maintenant. Des modifications sont susceptibles d'y être apportées.

En dehors du choix du maître d'œuvre, rien n'est encore lancé.

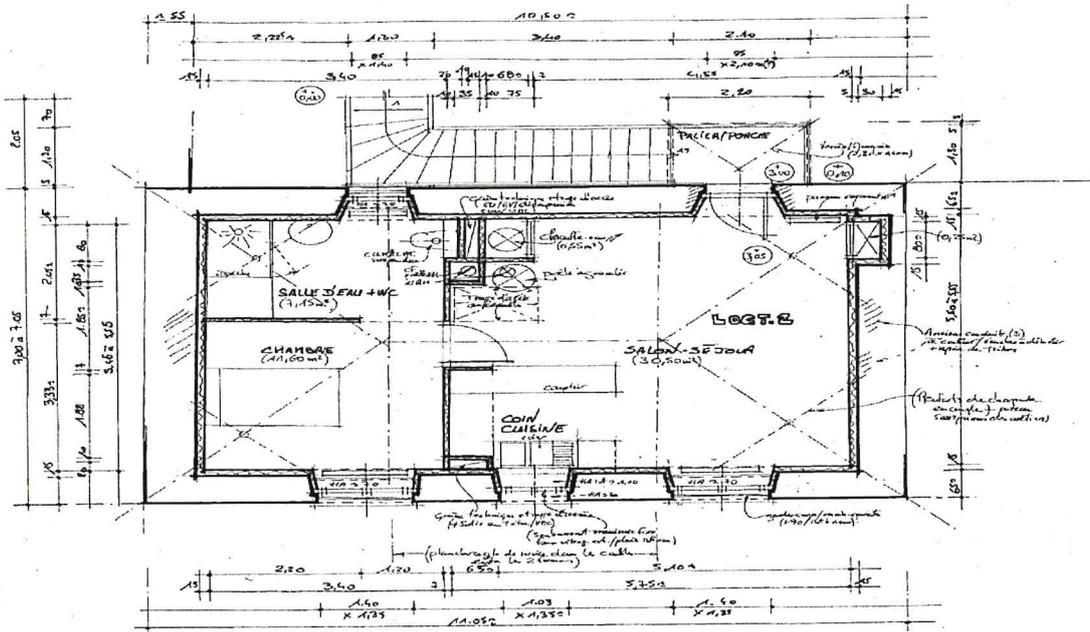
Une fois l'APS validé il faudra lancer les marchés, présenter la déclaration de travaux, retenir les entreprises qui auront répondu au marché alloti, pour un éventuel début des travaux au mois de juillet. Ceux-ci devraient se prolonger jusqu'à la fin du printemps prochain.



PLAN DU REZ DE CHAUSSEE - 1/50°

Le Projet « Logement 1 »

PLANS NON CONTRACTUELS



PLAN DE L'ETAGE - 1/50°

Le Projet « Logement 2 »

REPAS COMMUNAL 2017



Le 22 octobre 2017, les habitants de Lavignac avaient été conviés pour le traditionnel repas annuel dans la salle des fêtes.

C'était une belle journée ensoleillée et chaleureuse pour choyer les aînés comme il se doit. Une cinquantaine de personnes ont répondu à cette invitation dont la doyenne Renée Desborbes (94 ans).

C'est pour elle un bonheur de retrouver ses amis qu'elle côtoie depuis 40 ans. Accompagnés par les élus municipaux, les aînés et tous les autres invités ont savouré un délicieux repas de saison concocté par le chef René Maury. L'ambiance chaleureuse et convi-

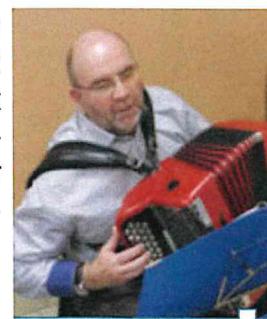


viale, accompagnée par PATRICK à l'accordéon, a été propice à de nombreux échanges de souvenirs et anecdotes. Pierre et Albert ont poussée la chansonnettes.

Rendez-vous l'année prochaine pour vous faire plaisir. Il est rappelé que le repas communal est ouvert à tous les habitants de la commune et éventuellement leurs invités.

Que à partir de 70 ans le repas est gratuit, ainsi que pour les moins de 13ans et, que en aucun cas ce repas communal est réservé aux plus de 69 ans.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont prêté main-forte pour l'organisation réussie.



NOEL DES ENFANTS 2017

Noël des enfants de Lavignac a invité les 27 enfants de moins de 13 ans de la commune à participer au traditionnel goûter de Noël, dans la salle polyvalente. Ce moment d'allégresse et de joie est apprécié des enfants qui sont heureux de se retrouver pour s'amuser, dessiner et entonner des chants de Noël. L'arrivée du Père Noël, avec sa brouette bien garnie, reste toujours aussi magique



pour les tous petits. Il a procédé à la distribution des cadeaux, secondé par la jeune Sarah. Jeux d'éveil, de société ou de construction, dinette et camion ont ravi les

enfants. Après cette visite pleine d'émotion, les enfants ont partagé le goûter avec chocolat chaud, biscuits, clémentines et friandises. Merci à celles et à ceux qui on

participés pour l'organisation parfaite de ce moment et particulièrement à Marcel notre Père-Noël venu de la Laponie de l'AGE.

ACCA LAVIGNAC 2017



seulement 2 lièvres. Trois ont été destinés au repas et un a été distribué aux propriétaires non chasseurs. Cette année, les chasseurs ont lâché 180 faisans, 60 perdreaux et 12 lapins reproducteurs pour la garenne. Les chasseurs ont tué 14 renards et vont poursuivre les battues aux nuisibles en mars. Les convives se sont bien régalez avec la viande parfaitement cuite et ont savouré

Le bouche à oreille a parfaitement fonctionné, 150 amateurs de gibiers ont rejoint la salle des fêtes de Lavignac. Les bénévoles de l'Acca se sont activés en cuisine pour préparer ce repas tant attendu. Leurs invités sont contents de

venir tant pour les saveurs que pour l'ambiance joyeuse et sympathique distillée par les chasseurs. Ce repas, qui attire toutes les générations, clôture une saison satisfaisante. Le plan de chasse a été réalisé avec 4 chevreuils et

ce moment festif et convivial jusqu'à tard dans la Nuit. L'assemblée générale a eu lieu courant juin. L'Acca de Lavignac est ravie d'accueillir des futurs jeunes chasseurs.

8 MAI 2017



**Gerbe déposée par Louis MATHEU
son père Frédéric et le Maire**

11 NOVEMBRE 2017



**Gerbe déposée par les sœurs jumelles
Manon et Laura ROUGERIE et le Maire**

Dans l'un de ses carnets de guerre, Louis Barthas écrit non pour être édité, mais pour la postérité:

« La génération future frappée de stupeur, déconcertée par cette folie sanguinaire universelle apprendra-t-elle par quelques plumes autorisées ces gestes de fraternités qui sont comme une protestation de révolte contre le sort fatal qui mettait face à face des hommes qui n'avaient aucunes raisons de se haïr. »

2018 est l'année du centenaire de l'armistice de 1918

CONCERT CULTURE AU GRAND JOUR

De nombreux mélomanes et connaisseurs ont investi la salle des fêtes de pour assister au concert du groupe limougeaud « **One plus one** ».

Fondé en 1996 par DD Grall et Michel Laporte, le groupe est secondé par Julie Lalande à la lecture et au chant. Dans une ambiance feutrée propice à la détente, le groupe a interprété des chansons inspirées au rythme rock, soul and blues, alternées par la lecture de nouvelles d'écrivains authentiques nord-américains. Des textes bien choisis emprunts de richesses et



de sincérité et des chansons ont été reprises sans fausse note. Ce fut une belle invitation à la conquête de l'ouest. Encore une fois, la Culture au grand jour a permis

de faire vivre la culture en milieu rural. Le public conquis a salué la performance de ses artistes talentueux par des applaudissements nourris.

CHORAL DROUJBA A L'EGLISE

Le 5 avril 2017, la chorale russe « Droujba », de Limoges, dirigée par Françoise Delicq, a livré un concert d'exception à l'église de LAVIGNAC. Les auditeurs ont été très surpris de la qualité de la chorale. L'accueil des villageois a été très amical, car bien heureux d'être ensemble et de voir revivre cette église située en cœur du village. En véritable instrument, son chœur a vibré sur les chants romantiques, traditionnels et populaires de Russie. Le public a beaucoup apprécié la prestation.

La chorale « Droujba » était en véritable symbiose avec le public. Le maire de Lavignac, Gérard Chaminade, remercie la paroisse Saint-Joseph-des-Feuillardiers pour la mise à disposition de l'église qui a permis de

faire revivre et redécouvrir ce patrimoine remarquable. Le public présent n'a pas regretté cette découverte musicale et en redemande. La chorale « Droujba » a reçu un tonnerre d'applaudissements nourris et mérités. La chorale DROUJBA est une des multiples activités de l'association culturelle russe.- Droujba signifie

amitié en langue russe-Les chants sont interprétés en langue russe par une vingtaine de choristes, russophones pour la plupart. Ce sont le plus souvent des romances sentimentales poétiques qui composent le répertoire choral. Celui-ci est également émaillé de chants graves, chargés d'émotions fortes et de chants

gais, ritournelles d'un quotidien simple au village, d'une jeunesse insouciant et frivole. - la nature, sa flore et sa faune sont le cadre habituel des émois des jeunes villageois mais aussi de leurs grandes peines. Les oiseaux, les arbres, les buissons, les fleurs constituent l'environnement de la vie rurale. Plus qu'un décor inerte, animaux et végétaux sont des témoins personnifiés qui,



COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE NEXON - MONTS DE CHALUS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMUNAL

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

UN OBJECTIF AMBITIEUX MAIS EQUILIBRE ET REPARTI ENTRE LES CENTRALITES DU TERRITOIRE

2017 → 2027

HABITAT :

Pour accueillir 500 habitants supplémentaires d'ici 2027, le territoire des Monts de Châlus doit prévoir dans son PLUi une capacité d'environ 220 logements.

On peut considérer qu'une grande partie des logements seront produits en « intensification urbaine » :

- dans les espaces urbains résiduels environ 90 logements
- dans le cadre de la reconquête des logements vacants ou changement de destination d'anciens bâtis agricoles : environ 45 à 50 logements

Environ 80 logements sont programmés en « extension » urbaine, ce qui correspond à une surface d'extension urbaine d'environ 10 hectares (environ 5 ha en 1AU et 5 ha « en extension » dans les zones U), en continuité des bourgs existants/anciens villages et sans compromettre l'activité agricole en place.

Les zones à urbaniser à vocation d'habitat à court et moyen terme (surface en extension):

- Zones 1AU Châlus, de Flavignac, des Cars, de Lavignac et de Bussière-Galant

De façon à permettre un développement raisonné garantissant des formes urbaines « compactes » et une proximité des futurs quartiers d'habitat avec les équipements et services de proximité, l'urbanisation a été pensée à la fois sur le court terme (remplissage des zones U, développement en extension immédiate des bourgs/villages), à moyen terme (aménagement de zones 1AU), à long terme (positionnement de secteurs 2AU).

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Permettre le développement de l'activité économique et des équipements des Monts de Châlus, en dédiant environ 6 hectares de zones 1AU dédiées à l'activité économique et touristique, ainsi que 3.5 ha en extension

- Zone 1AUx « Zone de Fontanille » à Châlus : 1.8ha
- Zones 1AUt et 1AUe (Les Cars, Bussière Galant, Châlus) : 4.5 ha

+ 3.5 ha en zone Ux « en extension » pour permettre le maintien et le développement d'activités économiques locales existantes.

CADRAGE CHIFFRE DE MODERATION DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE ET DE LUTTE CONTRE L'ETALEMENT URBAIN.

Soit une consommation totale d'espaces naturels, agricoles et forestiers, estimée à environ 20 hectares.

Soit une modération de la consommation d'espace naturel, agricole et forestier de 46 ha par rapport aux 10 dernières années (consommation d'espaces- possibilité à bâtir NAF 2006-2016 : 68ha)

POLE SOCIAL ET SERVICES AU PUBLIC

CIAS Pays de Nexon-Monts de Châlus - Directrice: Madame Patricia LATHIERE DEBEAULIEU -

87230 CHALUS tel: 05.87.31.00.47 Secrétariat: Monsieur Alexandre GARBAR.

Accueil loisirs: tel 05.55.36.07.98 - 3 à 6 ans: Bouge tes loulous—FLAVIGNAC

7 à 11 ans Bouge tes copains—BUSSIERE GALANT.

4 à 12 ans: Terrier des galoupiaux- JANAILHAC.

12 à 17 ans: AAJPN (association animation jeunesse Pays de Nexon.

(tel 05.55.58.11.05)

Relais assistantes maternelles: Les Cars - tel 05.55.42.84.72 — Janailhac - tel 06.33.65.85.75

Personnes âgées et ou handicapées – Emplois familiaux.

CHALUS: Responsable Nadine CAHU tel : 05.55.36.09.80

NEXON: Laurie GOURDON - Sandra VIGNAUD- Lydie BAUSMAYER.

tel: 05.55.58.26.79

DECHETS ET REDEVANCE INCITATIVE

TARIFS APPLICABLES EN 2018

PART FIXE

PART VARIABLE

Abonnement	Part liée au bac avec forfait de	Coût des déchets	Levées
80 € / an	12 levées	non recyclables	Supplémentaires
Pour personnes seules	Bac de 120 litres 41 €	0.224 € le kg	Au-delà de 12
Et petits professionnels	Bac de 240 litres 48 €		2.70 € la levée
53 € / an	Bac de 360 litres 54 €		
	Bac de 660 litres 72 €		

HEURES D'OUVERTURE DES DECHETERIES

DECHETTERIE CHALUS

LUNDI	9h00 - 12h00 ;	14h00 - 17h00 (hiver)	18h00 (été)
MERCREDI	9h00 - 12h00 ;	14h00 - 17h00 (hiver)	18h00 (été)
VENDREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00 (hiver)	18h00 (été)
SAMEDI	9h00 - 12h00 ;	14h00 - 17h00 (hiver)	18h00 (été)

DECHETTERIE NEXON

	Été (mai / octobre)		Hiver (novembre / avril)			
LUNDI	8 h 00	12 h 00	14 h 00	18 h 00	13 h 30	17 h 30
MERCREDI	8 h 00	12 h 00	14 h 00	18 h 00	13 h 30	17 h 30
JEUDI	8 h 00	12 h 00				
VENDREDI	8 h 00	12 h 00	14 h 00	18 h 00	13 h 30	17 h 30
SAMEDI	8 h 00	12 h 00	14 h 00	18 h 00	13 h 30	17 h 30

SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE

Adresse: 01, le Bourg 87 230 LAVIGNAC

Téléphone: 05 55 36 94 36

Messagerie: mairie.lavignac@orange.fr

Heures d'ouverture:

lundi, de 13 h 30 à 17 h 00

Mercredi de 9 h à 12 h

Jeudi de 13 h 00 à 17 h 00

Permanence du Maire:

Aux heures d'ouverture de la mairie.

Les autres jours sur rendez-vous.

tel- dom : 05 55 36 91 19

tel- port : 06 32 30 25 66

ETAT CIVIL

Mariage:

Mr et Mme CELERIER BOISSAT le 03 juin 2017.
La Roussille.

Naissances:

Léana BLANZAT-BIDAUD le 20 mars 2017, le Puydenus

Marius DUPEYROUX Né le 16 janvier 2018,
le Puydenus.

Décès: Néant

SALLE POLYVALENTE

Montant de la location

Gratuit une fois l'an pour associations communales.

Particuliers de la **commune 150 €**

Particuliers et associations **extérieurs à la commune 220 €**

Electricité: La consommation réelle constatée sur compteur est facturée 0.34 € le KW
en heures pleines comme en heures creuses.

ASSAINISSEMENT

Participation pour l'assainissement collectif PFAC

Le fait générateur de la PFAC est le raccordement effectif au réseau.

- Par branchement logement neuf: 600 €.
- Par branchement logement existant: 600 €.
- Redevance annuelle fixe: 90 €
- Redevance assise sur le nombre de m3: 0.80 €
- Redevance agence de l'eau, par m3: 0.19 €

CIMETIERE

Concession: prix de vente au m²: 40 €

Délais de construction éventuelle d'un caveau, 3 ans à partir de l'achat de la concession.

Columbarium: location 15 ans: 400 €
location 30 ans: 700 €